



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8302038 - Rivières à Ecrevisses à pattes blanches des Vallées du Cé et de l'Auzon

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8302038

1.3 Appellation du site

Rivières à Ecrevisses à pattes blanches des Vallées du Cé et de l'Auzon

1.4 Date de compilation

07/03/2019

1.5 Date d'actualisation

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 13/12/2019
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : Pas de donnée
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : Pas de donnée

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : Pas de donnée

Explication(s) :

Création du site en 2019 à partir d'une partie de l'ancien site linéaire FR8301096 Rivières à écrevisses à pattes blanches. Initialement envisagé sous le n°FR8302025, le site a finalement été créé sous le n°FR8302038

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,43888°

Latitude : 45,42218°

2.2 Superficie totale

240,5 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
83	Auvergne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
63	Puy-de-Dôme	66,6 %
43	Haute-Loire	33,4 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
43016	AUZON
43052	CHAMPAGNAC-LE-VIEUX
63079	CHAMPAGNAT-LE-JEUNE
63088	CHAPELLE-SUR-USSON
43064	CHASSIGNOLLES
63448	LE VERNET CHAMEANE
63277	PESLIERES
63328	SAINTE-CATHERINE



63353	SAINT-GERMAIN-L'HERM
43193	SAINT-HILAIRE
63367	SAINT-JEAN-SAINT-GERVAIS
63376	SAINT-MARTIN-D'OLLIERES
63442	VALZ-SOUS-CHATEAUNEUF
43261	VEZEZOUX

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
5110 <i>Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>		0,3 (0,12 %)		P	C	C	B	C
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		2,2 (0,91 %)		P	C	C	B	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		0,2 (0,08 %)		P	C	C	B	C
8220 <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>		0,02 (0,01 %)		P	D			
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	35,1 (14,59 %)		P	C	C	B	C
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		6,5 (2,7 %)		P	C	C	B	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1092	Austropotamobius pallipes	p			i	P	M	C	C	C	C



- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	17,1 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	2,6 %
N15 : Autres terres arables	3,2 %
N16 : Forêts caducifoliées	6,7 %
N17 : Forêts de résineux	37,2 %
N19 : Forêts mixtes	32,7 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	0,5 %

Autres caractéristiques du site

Le périmètre du site « Rivières à écrevisses à pattes blanches des vallées du Cé et de l'Auzon » intègre le cours du Cé, de l'Auzon et de leurs affluents pour un linéaire de 120 km de cours d'eau, sur une largeur de 10m de part et d'autre des cours d'eau.

Vulnérabilité : Des causes diverses interviennent dans la disparition des populations : pollutions de toutes natures, assèchements, modifications du milieu par curage, rectification des cours d'eau, déforestation, maladies.

Plus spécifiquement sur les bassins du Cé et de l'Auzon :

* Un enjeu important tient à la limitation des populations d'Ecrevisse de Californie. Cette espèce a tendance à remonter vers l'amont des bassins versants où se situent l'essentiel des populations autochtones, et leur transmet par ailleurs une peste qui s'avère dévastatrice. Des opérations spécifiques (stérilisation des plus gros mâles, aménagement de seuils existants,) sont envisageables, même si en l'état, il n'existe pas de solution miracle.

* L'enrésinement des berges des ruisseaux et rivières est l'une des causes importantes de dégradation des milieux aquatiques car il génère un phénomène d'ensablement, de colmatage et de perte de diversité des habitats liés aux cours d'eau. Des actions de recul de résineux, accompagnée éventuellement de plantation de feuillus sont donc à promouvoir ; la mobilisation des propriétaires est à encourager via les organismes représentant la forêt privée, qui peuvent être moteurs pour passer à l'action. Certaines pratiques d'exploitation forestière peuvent aussi avoir un impact sur la morphologie des cours d'eau (débardage, traversée d'engins forestiers) et sur la qualité de l'eau (passage d'engins lessivage d'éléments fins, fuites d'hydrocarbures). La sensibilisation des opérateurs est à prévoir par l'intermédiaire des propriétaires pour adapter les opérations de gestion et d'exploitation forestière.

* Certaines pratiques liées à l'activité agricole peuvent avoir une incidence négative sur la qualité de l'eau : piétinement sur les berges, destruction ou mauvaise gestion de la ripisylve.

* Les traversées de cours d'eau par des véhicules, des engins forestiers ou agricoles, des troupeaux, peuvent être également source de désordres écologiques. L'aménagement des traversées qui présentent le plus d'enjeux permettraient d'apporter une contribution efficace à l'amélioration de la qualité du milieu, en répondant par ailleurs à des besoins locaux.

4.2 Qualité et importance

Un maillage important de prospection a été réalisé mettant en évidence une bonne répartition de l'Ecrevisse à pattes blanches sur la tête de bassin du Cé et seulement sur ce secteur : ruisseau de Chateauneuf et affluents. Beaucoup de points placés sur les affluents situés à l'aval de Valz-sous-Chateauneuf (Guelle, Lages) se sont avérés à sec lors des études (2010). Sur le bas du Cé, malgré plusieurs prospections, aucune Ecrevisse à pattes blanches n'a été observée.

Sur le bassin versant de l'Auzon (sur le Blanchet et le Malaure), des données récentes de l'Ecrevisse à Pattes Blanches existent.



4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		B
H	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières		B
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
M	A04.01	Pâturage intensif		B
M	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		B
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		B
M	H01.08	Pollution diffuse des eaux de surface due aux eaux ménagères et eaux usées		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	100 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	62 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :



Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Livradois-Forez	*	62%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation